Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 13 Novembre 1901. No. 52

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

VIE ET MORT DE RELIGIEUSE

Dans cette vie du monde, qui prodigue tant de zèle fiévreux et d'ardeur, que Dieu destina, pour des objets plus dignes, à tant de vanités aussi éternellement tentatrices que méprisables et—souvent trop tard—méprisées, l'on ne soupçonne pas beaucoup les grandeurs sublimes et les mystiques beautés de la vie chrétienne, de la vie de ces religieuses entre autres qui consument leur existence pour l'amour héroïque du prochain, au service d'œuvres pauvres et souvent très pénibles.

Il en mourait une, ces jours passées, de ces religieuses, à l'école-pensionnat du Lac Croche, dans le Nord-Ouest, où les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, fondées par le regretté Mgr Moreau, il y a 25 ans, ont charge d'une quarantaine d'enfants, garçons et filles, appartenant aux réserves sauvages environnantes.

La vie de cette sœur a été très simple, quoique bien noble; on peut la résumer en quelques mots.

Née, il y quarante deux ans, d'une bonne famille canadienne, dans Saint-Damase, la paroisse même de Mgr Decelles, évêque actuel de Saint-Hyacinthe, la regrettée Sœur du Saint-Rosaire—dans le monde—Cornélia Lussier—prit le saint habit, chez les sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, il y a quelques huit ans. Douce, patiente, obéissante, soumise à la volonté de Dieu et de ses supérieures, la bonne sœur fut du nombre des religieuses de Saint-Joseph qui furent envoyées, il y a deux mois, dans l'Ouest, pour fonder de nouvelles missions: à Lorette, Man., et au Lac Croche, Assa. Sa santé, ébranlée par de cruelles pertes de famille et une grave maladie, lui aurait permis de rester dans sa chère maison de St-Hyacinthe; mais elle accepta joyeusement le sacrifice, la séparation d'avec ses supérieures et ses parents, pour venir se vouer à l'œuvre des petits enfants sauvages, qu'elle ne connaissait pas et qui se trouvaient presque abandonnès, car une lourde dette pèse sur l'école-pensionnat du Lac Croche, qui aurait fermé ses portes, sans les aumônes des bons canadiens d'en bas sollicités par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et l'appui du département des sauvages, qui, en octroyant une augmentation de 20 pensionnaires, augmenta les ressources financières. La bonne sœur du Saint-Rosaire vint avec trois de ses dévouées compagnes, et dans le nouveau poste que l'obéissance lui assigna, elle fut ce qu'elle avait toujours été: une religieuse modèle. Vie bien humble, pour qui ne voit que la surface, bien grande et admirable pour qui regarde au fond; pleine de mérite aux yeux du juge qui seul donné l'appréciation exacte et prononce le jugement définitif.

***

Sa mort a été ce que fut sa vie, douce, édifiante, radieuse du reflet du Ciel. Depuis plusieurs jours, elle avait cessé de vaquer aux travaux de sa charge quotidienne; le cœur faiblissait, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi subite. Elle avait assisté, il y a quelques jours encore, à la visite canonique faite par S. G. Mgr de Saint-Boniface. La veille de la Toussaint, elle prit le lit, ayant comme garde malade une de ses sœurs. Comme sa compagne manifestait le désir de la quitter pour aller, à l'église, faire les parures pour la fête du lendemain, la malade demanda si vraiment c'était le lendemain la fête de la Toussaint. La sœur infirmière lui dit: "Certainement, ma sœur. Auriez vous peut être le désir d'aller fêter ce beau jour avec les Saints, au Ciel?" La Sœur du Saint-Rosaire manifesta ce désir, puis se confessa ayant sa pleine connaissance. Quelque temps après, elle tomba dans le délire, et l'on dépêcha immédiatement chercher le médecin. Malheureusement celui-ci était absent et ne put se rendre que le lendemain constater le décès. Cependant, dans le cours de la nuit, la bonne sœur reposa un peu et le lendemain, à l'heure du réveil, elle demanda à la sœur supérieure la permission de faire comme d'habitude: aller à la chapelle et préparer le pain pour les petits enfants. Dieu et son devoir! La regretté défunte avait bien dormi même, suivant ses propres paroles, mais on jugea prudent néanmoins de lui donner les derniers sacrements, qu'elle reçut bien volontiers et avec beaucoup de ferveur, avant la grand'messe. Puis elle demanda son chapelet; deux jours auparavant elle avait avoué à Mgr qu'elle n'avait jamais passé un jour encore sans dire son rosaire. Recommandée aux prières des fidèles pendant la messe, la Sœur du Saint-Rosaire expirait, sans souffrances, le sourire aux lèvres, entourée de ses sœurs, du Père et des Frères Oblats de la mission, à 11 h. 25, au moment même où le prêtre prononçait sur elle les paroles: "Partez, âme chrétienne" et s'en allait rejoindre au ciel les célestes phalanges, la foule des saints et le regretté fondateur de la Congrégation, pour chanter éternellement les louanges de son divin Epoux.

Une veille sauvagesse, la femme du chef de la réserve, avait demandé la faveur d'assister aux derniers moments de la Sœur et pleurait abondamment, tout en baisant pieusement les mains de la mourante et en lui essuyant, doucement, sur le front, les froides sueurs de l'agonie. Les catholiques manifestèrent la part qu'ils prenaient au deuil de leurs dévouées religieuses, en allant prier auprès du corps exposé dans le parloir de l'école et plusieurs sauvages s'offrirent spontanément pour creuser la fosse. Mgr de St-Boniface, en tournée pastorale, revint immédiatement au Lac Croche et voulut, pour montrer en quelle haute estime S. G. tenait les Sœurs de St-Joseph, chanter lui-même le service funèbre. Sa Grandeur voulut aussi que la défunte reposât dans l'église et eût une bière un peu plus belle que le permettait la pauvreté religieuse, parce qu'elle était la première des Sœurs de St-Joseph qui abandonnait l'école-pensionnat du Lac Croche pour le Ciel, d'où sans doute elle assistera les sœurs à mener à bonne fin l'œuvre difficile dont l'obéissance les a chargées.

Les funérailles de la regrettée Sœur eurent lieu le 4 novembre, au milieu d'un grand concours de sauvages et de métis catholiques, de protestants et même de païens. Le département des affaires indiennes était représenté par l'agent, M. Begg et son commis M. Jowett et le fermier M. Sutherland. A la fin du service, Mgr l'Archevêque voulut bien dire quelques mots en anglais. Sa Grandeur parla de la beauté, de la grandeur de la vie religieuse et dit au revoir à celle qui dans ce monde avait dû choisire la meilleure part. Mgr insista sur le dévouement dont faisaient preuve les religieuses de l'école et exhorta les fidèles à seconder de leur mieux les vierges du Seigneur dans leurs œuvres d'instruction et d'éducation religieuses. Il remercia enfin tous ceux qui par leur présence avaient voulut témoigner de leurs sympathies pour les dignes sœurs.

***

La regretté Sœur du S. Rosaire repose, au Lac Croche, dans l'attente de la résurrection finale et du haut du ciel, son éternelle demeure, elle n'abondonnera pas l'école à laquelle ses dévouées compagnes sont davantage encore aujourd'hui attachées. R.I.P.

—*Communiqué.*

Circulaire de la Superieure Generale des Soeurs de la Charite de Quebec, adressee aux diverses maisons de son Institut

Les Sœurs de la Charité de Québec, adressaient, à l'occasion de la mort d'une de leurs jeunes sœurs, une feuille qui exhale un tel parfum de douceur et de piété que nous sommes portés à en détacher quelque extraits:

"En la fête des Saints-Anges, à 10,15 heures a. m., vient de s'éteindre une petite postulante, pieuse et bien douce, notre chère Sœur M. Marthe-Rose-Anne Potvin, victime des fièvres typhoïdes; elle en fut atteinte au commencement de juillet. Comprenant que le mal qu'elle souffrait était grave et qu'il pourrait, en ruinant sa santé, compromettre à jamais ses désirs de la vie religieuse, elle s'adressa à celui qui est le Maître de la vie et de la mort, et le pria de lui accorder l'insigne faveur, l'unique qu'elle ambitionnait ici-bas, celle de mourir religieuse.—Cette enfant de prédilection était trop chère au céleste Époux pour qu'il pût faire la sourde oreille à sa demande, il l'exauça donc, et au centuple. Notre chère Sœur ne tenant pas à la terre, pourquoi l'y laissér languir? ne valait-il pas mieux transplanter immédiatement dans les jardins du ciel cette fleur fraîchement éclose, cette rose aux parfums délicieux.

Le 9 septembre, le médecin avertit qu'il était prudent de faire administrer la malade; cette nouvelle réjouit beaucoup notre petite Sœur, mais autrement grande fut son allégresse quand on lui annonça qu'elle ferait les vœux perpétuels de dévotion sous l'aimable nom de St-Stanislas, qu'elle recevrait avec l'anneau d'argent, la croix des Professes,

"La maladie suivit ensuite son cours, apportant chaque jour à notre chère Sœur sa somme de souffrances, de malaises et de privations; elle accepta tout avec paie et en silence, ne refusant rien, ne demandant rien.—Enfin le mois d'octobre ayant fait son apparition, notre jeune Sœur pouvait se glorifier d'avoir accompli son dixième mois de noviciat; elle avait donc rempli, pour la durée, la carrière religieuse de son saint Patron.—Peut-être, en égard à sa fidélité de tous les instants, à sa brûlante piété, à sa douceur inaltérable, le Bon Maître trouvait-il qu'elle avait aussi mérité sa récompense; quoi qu'il en soit, il se hâta de lui donner le signal du départ.

Notre chère Sr. Marie-Rose-Anna Potvin naquit à St-Anne de la Pocatière, le 29 septembre 1879.—Son père, le Capitaine Alfred Potvin, est un citoyen de mérites, et sa mère, Madame Délima Deschênes, est la sœur bien-aimée de notre Révérende Mère Générale, une femme forte dans l'expression propre du mot, une chrétienne fervente que la mort ravit trop tôt, hélas! à son intéressante et nombreuse famille."

La jeune religieuse dont cette circulaire parle avec des accents si doux était la sœur de notre ami, M. Potvin, de Saint-Boniface.

Chronique de la Province

FANNYSTELLE

Il y aura prochainement dans la paroisse de Fannystelle un bazar de charité au profit de notre Eglise. Dès maintenant nous invitons nos amis de connaisances à venir nous faire visite ces jours-là.

Il y aura plusieurs intéressantes attractions: Dialogues, chants petites comédies, tombolas etc. Nous signalerons parmi les objets mis en tombolas et petites loteries: Une magnifique musique mécanique "Imperial symphonion," un fusil de chasse, deux beaux tabbleaux etc. Demander des billets de tombola et loterie, 25 cents, à M. le curé ou à Mme Mollot, et Mme Guilbault, de Fannystelle.

Le Manitoba.

Mercredi 13 Novembre 1901

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.--Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

ENTRE JOURNAUX

Plusieurs de nos confrères, le *Pionnier*, le *Temps*, le *Journal* de Waterloo, le *Trifluvien*, ont célébré durant la dernière quinzaine, l'anniversaire de leur fondation. Nous arrivons à temps pour à la fois leur offrir nos féli citation et nous souvenir qu'avec son prochain numéro le *Manitoba* commencera la trente-unième année de son existence.

Devoir des Catholiques pour les Ecoles.

Selon le désir de l'autorité ecclésiastique, nous attirons l'attention de tous les catholiques du diocèse de Saint-Boniface sur la citation suivante quiaffirme une règle établie depuis longtemps dans ce diocèse.

Cette citation est prise dans la *Croix* du 25 aout 1901, publiée à Manrice:

Les évêques d'Angleterre, réunis sous la présidence du Cardinal Vaughan, ont adopté, le 10 juillet, la déclaration suivante;

I. Nous affirmons de nouveau que c'est l'enseignement de notre Eglise que les enfants catholiques, qu'ils soient de la classe la plus humble ou la plus élevée, ne doivent pas être envoyés dans des écoles non-catholiques, mais instruits et formés conformément à la discipline et à la doctrine de l'Eglise. Nous acceptons et promulgons la récente décision du St-Siège, d'après laquelle les parents catholiques ne doivent pas envoyer leurs enfants aux écoles publiques anglaises, là surtout où de bons collèges catholiques leur sont ouverts: et nous invitons les parents et tuteurs à se conformer fidèlement à cette décision.

II. Nous affirmons de nouveau tout ce que nous avons déjà dit au sujet de la question des écoles publiques, et nous adhérons avec plaisir aux résolutions votées la semaine dernière par la Chambre supérieure de la Convocation de Cantorbery. D'après ces résolutions:

1o. Le coût entier des écoles élémentaires devrait être à la charge du Trésor public;

2o. Les Directeurs devraient n'avoir à fournir que l'emplacement et les bâtiments;

3o. Un tiers des Directeurs d'une école confessionnelle pourraient représenter l'autorité qui fournit les fonds;

4o. Les mêmes facilités qui existent en Ecosse devraient être données pour fonder des écoles confessionnelles.

III. Nous ne pouvons donner aucun appui à une loi ayant pour objet de constituer des autorités locales, qui diminuent ou suppriment l'autorité des comités actuels, à moins que les dispositions ne soient édictées pour la représentation des quatre grands corps qui ont collaboré à l'instruction publique pendant les cinquante dernières années.

L'attitude du peuple francais a la Vue du bannissement des Congregrations religieuses

"Notre pays, dit M. de Vogué, de l'Académie française, offre à cette heure, l'étonnant spectacle d'un cultivateur qui cribletait son grain de façon à jeter au vent le plus pur froment. Sur tous les points de nos frontières, des convois d'hommes et de femme, quittent le sol natal. Si l'on tient pour de hautes vertus le désintéressement, le sacrifice de soi-même, la pratique de la charité sous toutes ses formes, il est difficile de contester à ces bannis une des premières places dans l'élite morale de la nation. Toute préoccupation religieuse mise à part, ils pourvoient à l'un des besoins que la raison humaine ressent le plus vivement. Nos moralistes sont d'accord pour signaler comme des dangers sociaux le dévoloppement croissant de l'égoïsme et la poursuite exclusive des jouisances matérielles: ces hommes et ces femmes propagent la sublime contagion du renoncement, l'exemple d'une vie uniquement consacrée à des fins supérieures. Je le demande ici aux personnes les plus éloignées de toute idée mystique: n'y a-t-il pas, au seul point de vue philosophique, un intérêt général à conserver parmi nous ce ferment de vie spirituelle? Cependant la nation l'élimine comme un virus malfaisant; comme elle ferait de ses repris de justice.

"On aurait pu croire que cet exode d'une fraction de nos concitoyens— et quels concitoyens!—ferait événement dans la vie nationale, qu'il susciterait une émotion communicative. On se serait naivement trompé. La masse du pays ne s'est pas émue. Habituée aux congrégations, reconnaissante de leurs services, attristée de leur départ, elle les laisse partir avec cette résignation timide et cette veulerie qui sont les caractéristiques de notre temps. Docile à tous les jougs, pulvérisé par tant de révolutions, détaché de tout ce qui n'est pas la satisfaction des intérêts immédiats, notre peuple ressemble à un grand troupeau de brebis qui se laisserait saigner par quelques chacals sans même bêler. Ayons le courage d'avouer ce qui crève les yeux: la France assiste à l'émigration de ses religieux et de ses religieuses, c'est-à-dire à son appauvrissement moral, avec l'indifférence distraite d'un prodigue qui ne sait pas le prix de son or."

FRANCE ET TURQUIE

La France a fait une démonstration navale dans les eaux de la Turquie. La flotte française s'est emparé de Smyrne et a mis la main sur les douanes de cette ville. La raison de cette action de la part du gouvernement français est la négligence, accompagnée de perfidie, du gouvernement Turc à régler diverses réclamations des sujets français, depuis longtemps en suspens. La France veut maintenant amener la Turquie à la raison. Elle exigera non seulement le règlement des réclamations susdites, mais encore la parfaite sureté, dans l'empire Ottoman des chrétiens qui sont périodiquement molestés et même massacrés.

La situation est grave. Une guerre européenne en pourrait surgir.

P. S.—Depuis que les lignes ci-dessus sont écrites, la Porte s'est soumise aux exigences de la France: les relations diplomatiques entre les deux pays, qui avaient été rompues, sont reprises.

Avis aux Colons Belges.

Un très estimable correspondant nous communique les informations suivantes, que nous publions à cause de leur importance pour les colons belges établis en ce pays:

"M. Donner, consul général de Belgique au Canada, prend un congé pour se rendre dans son pays. Pendant son absence le consulat général d'Ottawa sera géré par M. R. De Vos, vice-consul."

"M. A. J. H. Dubuc avocat, a été nommé agent consulaire de Belgique à Winnipeg."

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Dans notre dernier numéro nous donnions, sur la foi du correspondant romain du *Courrier de Bruxelles*, une information qui n'est pas exacte concernant Son Excellence Mgr Falconio. Nous nous en doutions, car nous avons pris la peine de mettre nos lecteurs en garde contre cette partie de la lettre du correspondant où il dit que Mgr Falconio a, dans une lettre, pris le titre de Délégué Apostolique aux Etats-Unis. C'était avec raison, car Son Excellence vient elle-même de contredire cette assertion.

La probabilité de la promotion de Son Excellence, reste cependant.

***

Le 27 octobre dernier, Mgr l'Archevêque, assisté de M. l'abbé Woodcutter, curé de Kaposvar (colonie Hongroise) et de M. l'abbé Zerbach (curé de Balgonie, colonie allemande) bénissait solennellement la nouvelle église de St-Andrews due à la générosité des Ecossais catholiques (Crofters) de l'endroit, encouragés par le zèle et la généreuse abnégation de leur digne curé, le Rév. M. Gillies (David), M. l'abbé George Bouillon accompagnait Sa Grandeur comme secrétaire pro tempore.

St-Andrews est située à 8 milles au sud de la station de Wapella, sur la route de Winnipeg à Régina.

C'est M Senécal de Saint-Boniface qui a tracé le plan de l'église et c'est M. Cinq-Mars de Saint-Boniface qui a dirigé les travaux. M. Monty, jeune artiste canadien qui a fait de si jolies peintures dans l'église de Lorette et qui a fait une si belle toilette aux murs intérieurs de la cathédrale, a décoré avec goût, l'intérieur de St-Andrews, au plafond de métal.

Cette nouvelle église, très élégante en dehors, et très solidement construite, fait honneur à la population si catholique de St-Andrews.

Mgr l'archevêque a béni dans l'après midi du dimanche une magnifique cloche du poids de 1640 livres, une des plus grosses du diocèse: elle sort des atteliers McShane, de Boston.

La population est venue en foule pour faire honneur au premier pasteur du diocèse.

Un bel arc de triomphe avait été dressé à l'entrée d'une allée princière bordée d'arbres et de pierres blanchies et conduisant à l'église.

Rarement on a vu tant de drapeaux dans une paroisse rurale! Il y en avait toute une forêt! rien ne manquait à la fête, pas même les accents nasillards et joyeux de l'instrument national de braves montagnards écossais, la cornemuse, (bag-pipe), le biniou des Bretons ou encore la musette.

M. l'abbé Zerbach a fait les frais de la musique avec un de ses paroissiens M. Younker de Balgonie, et M l'abbé Bouillon a chanté la grande messe.

La fanfare de Wapella est venue réjouir tout le monde par ses douces mélodies.

Monseigneur a fait ressortir dans un sermon cette vérité que la foi catholique aussi ancienne que les apôtres n'avaient jamais varié et que les ancêtres de la noble nation écossaise étaient tous catholiques, il y a trois cents ans et assistaient à la même messe que celle de ce jour, à des bénédictons de cloches analogues à celle qui allait avoir lieu, et recevaient les mêmes sacrements de baptême, de confirmation, de pénitence et d'Eucharistie.

Mgr a confirmé une vingtaine de personnes, enfants et adultes.

Mgr est retourné à Wapella le lundi 28 oct., en voiture de gala et a visité canoniquement la communauté des Rdes Sœurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, chargées du soin de l'école sauvage, pensionnat de l'endroit, depuis deux mois

De là, Sa Grandeur est partie la veille de la Toussaint pour la colonie allemande de Mariahilf, à 15 milles au nord de Broadview. Un grand deuil ramenait Monseigneur trois jours après dans la réserve.

A Mariahilf, où les Rds Pères Oblats viennent de fonder une résidence sous la direction du Rév. Père Albert Kulawy, la réception a été solonnelle et enthousiaste.

La nouvelle maison-chapelle bâtie en pierre est de belle apparence et fort commode. Elle était bondée de fidèles, qui ont écouté avec un profond respect la parole affectueuse et encourageante de leur archevêque et qui ont versé des larmes d'attendrissement quand elle leur a été traduite et commentée en allemand par le Rev. Père Kulawy. Une nouvelle école catholique va être commencee bientôt, à Mariahilf, par M. Henri Tielmans, instituteur.

Le jour de la Toussaint, Mgr l'archevêque bénissait, à 20 milles de Mariahilf, la belle église en pierre de St-Michel de Neudorf, bâtie par des Allemands catholiques. Cette colonie est située à 24 milles de Qu'Appelle et à la même distance de Woolsely où Sa Grandeur est arrivée le soir de la fête de tous les Saints. C'est là que la triste nouvelle de la mort inopinée de Sœur du St-Roraire à l'école du Lac Croche, est venue affliger le cœur de notre digné archevêque, lequel a du prendre de nouveau la route de Broadview en chemin de fer, durant la nuit du samedi, afin d'arriver le soir à la maison du Lac Croche, par un des plus grands froids de la saison.

Un article de journal a raconté les détails de la fin édifiante et des funérailles de la regrettée religieuse, venue de ce cher diocèse de St-Hyacinthe, qui semble vouloir resserrer chaque jour de plus en plus les liens qui le rattachent à St-Boniface.

Ce n'est que le 4 novembre courant que Monseigneur a pu revenir dans sa ville épiscopale.
Communiqué.

ACTUALITES

Le parlement de la nouvelle Confédération Australienne est actuellement en session. On y discute depuis cinq semaines le *bill* du tarif, lequel adopte le principe de la protection et le fixe à une moyenne de 30 par cent.

***

Le député de Portage la Prairie, au local, M. Garland, est décédé lundi dernier dans l'Arizona, où il était allé au mois dernier dans l'intérêt de sa santé, chancelante depuis quelques mois.

M LUXTON

Cet ancien directeur et fondateur du *Free Press* est de retour à Winnipeg après avoir passé deux ans à Saint Paul, Minn., où il était l'administrateur du journal le *Globe*.

Nous saluons avec plaisir ce retour de M. Luxton au milieu de nous. Homme de caractère, aimant la justice, il a épousé notre cause avec ardeur en 1890. Il doit, dit-on, remplir quelque fonction publique dans la province. Cette nomination sera bien vue de tout le monde.

Notes Politiques

L'association libérale de la Province a eu une réunion, lundi soir, une autre réunion à laquelle M. Sifton doit être présent, aura lieu le 11 Décembre.

***

On est en voie de reviser la liste de Lisgar en vue de la prochaine élection, qui pourtant ne pourra avoir lieu avant deux ou trois mois.

***

Les jeunes conservateurs de Winnipeg ont eu une assemblée la semaine dernière pour l'organation de leurs comités.

***

Le lieutenant-gouverneur de la Colombie a fait savoir à son premier ministre, M. Dunsmuir, qu'il devait compléter son cabinet et se préparer à rencontrer la chambre d'assemblée au temps ordinaire.

Cette attitude de Sir Henri Joly pourrait précipiter une crise politique à la Colombie.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Le procès de Fra. Carrière est remis à lundi prochain.

—Demain soir à 8 heures, séance dramatique et musicale au collège de Saint-Boniface.

—On annonce que M. Luxton a été nommé inspecteur des édifices publics en cette province.

—MM. A C Beaudry et Joseph G. Mager sont à passer leurs examens à Winnipeg pour le service civil.

—Thompson, accusé de complicité dans le vol de lettres chargées, à Winnipeg, a été acquitté.

—Notre conseil de ville a fait l'acquisition d'une belle cloche d'alarme; elle sera posée dans quelques jours.

—Le block voisin du magasin l'Imperial, sur la rue Main à Winnipeg, s'est vendu pour la jolie somme de $35,000.

—L'hon. M. LaRivière, député de Provencher est arrivé samedi dernier de la province de Québec.

—M. Joseph Bernier, M.P.P., est arrivé lundi dernier d'un voyage de quelques semaines dans la Province de Québec.

—Madame J. P. O. Allaire, est parti samedi dernier pour la Province de Québec, où elle est allée voir sa sœur, qui est dangereusement malade.

—M.le docteur Dubuc est déménagé sur la rue Aubert, en face de la gare du Canadian Northern Il sera visible à sa résidence tous les soirs.

—Poêles à grande réduction. Poêles Air Tight. Poêles à cuisine. Poêles Buck Stove de toutes sortes et de tous prix chez Guilbault & Cie, coins des Avenues Tache et Provencher, Saint-Boniface.

—Le *Canadian Northern* donnera une excursion à bon marché mardi prochain, jusqu'à la Rivière la Pluie. Il doit y avoir une vente de lots de ville, à Rainy River, ville de création récente

-Venant d'être reçus chez Guilbault & Cie., un stock considérable de Rouets Vezina, qui seront vendus à réduction. Guilbault & Cie., coin des Avenues Provencher et Taché, Saint-Boniface.

—A la dernière séance du conseil de ville, il a été résolu de protester contre la façon dont la compagnie du *Canadian Northern* traverse l'Avenue Taché. Il a été de plus résolu que si la Cie ne voulait pas en venir en un entente pour une traverse permanente qu'on s'adresserait au comité des chemins de fer.

—Le bazar en faveur de l'église de Saint Adolphe commencera le 27 nov. et finira le 30 au soir. Il y aura une soirée donnée par Mr. et Mad. McDougal et leurs élèves. Mad. Joseph Galarneau et Mad. Henri Lachapelle sont les candidates.

Mr l'abbé Turcotte invite les amis de Saint-Boniface, de Winnipeg et des autres paroisses à patroniser son œuvre.

—On annonce qu'il est très probable qu'un double service sera établi l'an prochain sur la ligne du Pacifique. Un train régulier fera le trajet, tous les jours, entre Vancouver et Montréal comme à présent, tout l'été, avec l' "Imperial Limited" en plus. Ce dernier sera probablement un service de trois fois par semaine, et sera strictement un train transcontinental limité. Il est probable qu'il ne transportera que des voyageurs de première classe, tandis que le train régulier donnera plus de facilités locales le long de la ligne, en même temps qu'il transportera directement les voyageurs et donnera le même service qu'à présent.

Province du Manitoba

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29 4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

Des Octrois Gratuits de Terres (Free Homesteads)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

AVIS

L'assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture de la Division Electoral de Carillon sera tenue à Saint-Pierre, dans la salle du conseil Municipal, lundi le 9ième jour de décembre A. D. 1901, à 1 heure P. M.

Daté à Saint-Pierre, le 2ième jour de novembre 1901.

PAUL CHENARD,
Sec.-Trés.,
Société d'Agriculture de Carillon.

51-9ins.

A Propos d'Agriculture

ASSOCIATION DES MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE BUREAU DU BOARD OF TRADE.

Montréal 15 Oct. 1901.

Aux fabricants de beurre et de fromage du Canada.

MESSIEURS,

A une assemblée générale de l'Association des Marchands de Beurre et de Fromage, il a été résolu d'envoyer une circulaire aux fabricants, les avisant fortement de discontinuer la fabrication du fromage après le 1er novembre, et de préférence fabriquer du beurre, pour les raison suivantes :

1ére. En tant que le fromage d'étable ne fait que déprécier la bonne qualité et la demande pour du fromage d'herbe et ne tend qu'à faire diminuer le prix considérablement.

2ème. Que la demande pour le fromage est limitée et que tout dépend de la qualité qui crée une plus grande consommation.

3ème Que la consommation de fromage ne fait que diminuer au lieu d'augmenter, tandis que la demande pour des beurres de choix augmente de plus en plus

4ème Que la moyenne de l'année pour le prix du beurre est plus rémunérative que celle du fromage, pour les marchandises de qualité supérieure.

5ème Que la fabrication du beurre est plus profitable, non seulement parce que le prix est plus rémunérateur mais que les jeunes animaux et la ferme en bénéficient.

6ème Aussi afin de maintenir les hauts prix il est de nécessité de pouvoir toujours fournir un stock continuel de beurre de choix, pour arriver à ce but maintenant que la qualité du lait va en diminuant il est d'urgence de ne pas diviser le lait au fromage mais ne l'empoyer qu'au beurre.

Pour obtenir un bon résultat tant qu'au prix et la qualité on devrait expédier le beurre frais toutes les semaines.

Je demeure Messieurs,

Votre dévoué,

J. STANLEY COOK.

Secrétaire.

NOTES GENERALES

Il est recommandables que toutes les fabriques soient outillées pour la fabrication du beurre et du fromage.

Le fromage devrait être gardé au moins trois semaines à la fabrique à une température de 60 degrés avant d'être expédié, pour obtenir une maturation convenable. Des plaintes nous arrivent encore fréquemment pour manque de maturation.

Pour l'empaquetage du beurre et du fromage on se sert encore de bois trop mince.

UN ROI QUI SERT LA MESSE

Mgr Rinaldini, nonce papal, à Madrid, est probablement le seul prélat qui puisse se vanter d'avoir eu un roi comme servant de messe. De passage à San-Sébastien, il y a quelques jours, Sa Grandeur fut invitée à célébrer l'office divin dans la chapelle particulière du palais et le servant de messe qu'il eut en cette occasion n'était autre que le jeune roi Alphonse, qui s'est acquitté de sa tâche, dit une dépêche de Madrid, comme si de sa vie il n'avait pas fait autre chose.

JEUNES FILLES PALES

COMMENT ELLES PEUVENT OBTENIR DES YEUX BRILLANTS ET DES JOUES ROSES

LE RECIT D'UNE FILLE QUI SOUFFRAIT DE MAUX DE TETE, VERTIGE ET SYNCOPE—ELLE DEVINT SI MALADE QU'IL FALLUT CESSER D'ALLER A L'ECOLE.

Hebdomadaire.

Mlle Catherine McLellan, est une jeune fille bien connue à Charlottetown, I. P. E., et très estimée de toutes les personnes qui la connaissent. Comme tant d'autres jeunes filles, en ce monde, Mlle McLellan fut atteinte d'anémie ou pauvreté du sang, et bien qu'elle eût essayé plusieurs remèdes, elle n'obtint aucun soulagement avant de commencer à prendre les Pilules Roses du Dr Williams pour personnes pâles. Voici le récit que Mlle McLellan fait de sa maladie: "Je suis maintenant âgé de dix-uit dans, et pendant un temps considérable, j'ai beaucoup souffert d'anémie. Mon sang s'était presque changé en eau et j'étais très faible et très pâle ; en un mot, je ne pouvais faire le moinde effort. Je perdis l'appétit et je souffrais du mal de tête ; si je m'arrêtais, j'avais le vertige, et j'avais souvent des syncopes. J'ai essayé plusieurs remedes, et j'ai consulté un grand nombse de médecins, mais au lieu de prendre du mieux j'affaiblissais de jour en jour, et finalement il me fallut cesser d'aller à l'école. Vers cette époque, je lus le témoignage d'une fille dont le cas était semblable au mien, qui avait été guérie par les Pilules Rose du Dr Williams Je décidai alors d'essayer ces pilules, et je ne le regrette pas, car elle m'ont complètement ramenée à la santé. Tous les symptômes qui m'avaient rendu la vie si misérable, sont disparus, et je jouis maintenant d'une aussi bonne santé que toute fille de mon âge puisse désirer, et j'aurai toujours un bon mot à dire en faveur des Pilules Roses du Dr Williams.

Mlle McLellan ajouta que bien qu'elle n'aimât pas la publicité dans les affaires de ce genre, elle reconnaissait qu'en faisant connaître sa guérison, elle contribuait à faire recouvrer la santé à d'autres personnes souffrantes, et c'est ce motif digne d'éloges qui la poussa à donner, pour qu'on le publie, le certificat ci-dessus.

Les Pilules Roses du Dr Williams rendent le sang rouge et riche, et fortifient les nerfs, et comme conséquence, rendent les yeux brillants, les jous roses et la démarche légère aux filles abattues, pâles et insouciantes et qui commencent à trouver la vie à charge. Les filles pâles et anémiques, de partout, devraient essayer d'une manière judicieuse ces pilules, car elles ne manquent jamais de faire recouvrer la santé et la force. Voyez à ce que le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People", soit sur l'envoloppe qui entoure chaque boite. Vendues chez tous les marchands de remèdes ou envoyées franco par la poste, à 50 cts la boite, ou six boites pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

DECES

En cette ville, le 7 courant, Madame Rosalie Joyal, epouse de M. Joseph Joyal.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

LE ROMAN D'UN JESUITE

No 52

XVI

—Moi ! s'écria la jeune fille encore sous l'impression de la terreur.

—Eh ! oui, vous, fit Mlle Moissac, et pourquoi pas, je vous prie ? Vous ferez une ravissante petite comtesse.

—Non, cessez cette plaisanterie, elle est trop cruelle pour moi. Laissez-moi aller...

—Où prenez-vous donc une plaisanterie, ma chère enfant ? Vous ne voyez donc pas que que M. Ives n'a jamais été plus sérieux !

—C'est vrai, Mademoiselle : de votre réponse dépend le bouheur de ma vie. Marguerite, j'ai pour vous une affection vraie, profonde, sincère, une de ces affections que l'on donne devant Dieu à celle dont on veut faire la compagne de toute sa vie. Je sais que vous aimez ma mère...

—Oh ! oui. Elle a toujours été si bonne pour moi.

—Ne voulez-vous pas devenir sa fille ?

—Sa fille ! moi !...Mais, Monsieur, je n'ai rien, je n'ai rien, je suis pauvre, je suis entrée dans votre maison comme institutrice.

—Et je vous offre d'y rester comme comtesse de Piélan.

Marguerite chancelait.

—Assez, dit Mlle Moissac en courant à elle, et l'amènant à un fauteuil où elle se laissa tomber.

Bon, voilà la pauvre enfant qui s'évanouit ..Ce sont les nerfs...Ces fillettes, ça vous a des nerfs d'un sensible...moi aussi à vingt ans j'avais des nerfs...aujourd'hui ils sont bien racornis, mais à vingt ans... Allons, cela va mieux. Voyez donc comme elle est pâle...Vous autres messieurs, vous allez toujours trop vite en besogne... Vous voulez tout prendre d'assaut, les fillettes comme les places de guerre...et encore, si je n'étais pas venue à votre secours, vous ne sortiez pas de votre periode. Ces jeunes, ce sont des sensitives, pas moyen d'y toucher...Eh bien ! mon enfant, vous trouvez-vous mieux ? oui, n'est-ce pas... Voyons, ouvrez vos jolis yeux, et tâchez de nous sourire un peu.

Ives s'était mis à genoux devant elle, il tenait une de ses mains dans les siennes, et comme elle ouvrait enfin les yeux :

—Marguerite, me refusez-vous encore ?

—Je ne sais...si je puis...je ferai ce que voudra mon frère.

Charles était là depuis quelques minutes, personne n'avait remarqué sa présence, et il avait assisté témoin muet à la fin de la petite scène que nous venons de raconter. Jugeant le moment venu d'intervenir, il s'avança en disant :

—Qu'est ceci, Monsieur ? vous tourmentez ma sœur ?...

Marguerite sursauta et courut se jeter dans ses bras.

—Oh ! Charles, que tu as bien fait d'arriver !

—Eh bien ! qu'y a-t-il ?

—M. Ives...

—A demandé ta main.

—Oui.

—Tu as le droit de le refuser, s'il ne te plait pas.

—Je n'ai pas pas dit...

—Et de dire oui, s'il convient... tu ne réponds plus...Je dois donc me charger de le faire pour toi; Monsieur le Comte, vous m'avez fait hier l'honneur de me demander ma sœur en mariage Je viens aujourd'hui ratifier ma parole d'hier. La voici, rendez-la heureuse, je crois qu'elle en est digne.

—Marguerite, dit le comte en lui prenant la main, je vous promets de n'avoir plus désormais qu'une pensée, celle de vous rendre l'affection et le dévouement que avez donnés à ma mère et à ma sœur.

—Enfin, observa Mlle Moissac, voilà une petite affaire arrangée. Du reste, ce mariage-là ne m'étonne pas, il était de ceux qui sont écrits au ciel. Dès le lendemain de mon arrivée ici, je m'étais dit ; Voilà deux jeunes gens qui ont tout ce qu'il faut pour se plaire, et il ne se passera pas beaucoup de temps avant que ma petite amie ne mette la coiffure de fleurs d'oranger. Monsieur Durand, venez vous asseoir près de moi, laissez les futurs roucouler, c'est dans leur rôle, et il y aurait cruauté à les interrompre. Maintenant que votre sœur est mariée,—Je compte la chose comme faite, —vous allez avoir plus de temps, à vous et vous pourrez vous occuper de vos affaires personnelles ; quand me chargerez-vous de parler en votre nom à la mère de Mlle Simonne ?

—Jamais, Mademoiselle.

—Jamais ? Oh ! voilà un gros vilain mot que je n'admet pas.

J'en suis desolé, mais il est irrévocable ; je souhaite à Mlle Berthier de trouver un mari digne d'elle, c'est-à-dire parfait sous tous rapports.

—Et c'est tout ?

—Absolument tout.

—Et vous ?

—Il faut donc tout vous avouer. Ecoutez, et surtout gardez-moi bien le secret : j'ai dans le cœur une autre affection.

—Voyons donc, le cachottier...et cette... affection est plus aimable, plus intelligente plus séduisante que ma petite Simonne ?

—Infiniment, mademoiselle.

—Peste ! Et saura-t-on bientôt le nom de cette perfection ideale ?

—Après le procès des dames Berthier et le mariage de Marguerite, je n'aurai plus aucune raison de vous le cacher.

Le lendemain, Marguerite put encore constater de nouveaux progrès dans le retour à la santé de sa chère malade. Le soir, à l'heure convenue, Mme de Piélan fut conduite au salon, assise dans un fauteuil placé comme il avait été dit la veille. Le lustre et les candelabres étaient allumés Marguerite était assise près d'elle et Charles, qui avait tenu à être témoin de cet essai que l'on espérait décisif, Mlle Moissac lui faisaient pendant de l'autre côté de la cheminée.

A sept heures et demie précises les portes s'ouvrirent, le valet de chambre annonça d'une voix de stentor: Monsieur le comte de Piélan ; et le capitaine apparut en pleine lumière, tout chamarré d'or. La comtesse se leva comme mue par un ressort.

—Ives, s'écria-t-elle, mon fils, mon enfant...

Elle fit trois pas pour aller au-devant de lui, et au moment où il allait la serrer dans ses bras, elle s'affaissa sur le tapis.

On s'empressa de la relever et de la replacer dans son fauteuil : pendant quelques minutes elle resta sans mouvement et sans parole: on craignait d'avoir été trop loin. Chacun se demandait si la secousse n'avait pas été trop forte et si le résultat n'allait pas être tout opposé à ce qu'on avait espéré. Mais la première impression passée, la comtesse se redressa, et faisant signe au capitaine d'approcher :

—Ives, mon fils, dit-elle, viens embrasser ta mère.

Il se jeta à ses pieds ; elle lui passa un bras autour du cou, et couvrit de baisers le front qu'il lui tendait. Quelques larmes coulèrent de ses yeux, puis elle reprit :

—Mon cher enfant, j'ai bien souffert, j'ai perdu ma fille...puis j'ai été malade, la nuit s'est faite dans mon âme, la torture était audessus de mes forces. Dieu a permis que pendant quelque temps je devienne insensible à tout...je ne sais ce qui s'est passé depuis lors, mais je te retrouve toi qui es maintenant mon seul enfant...Tu ne me quitteras plus ?

—Non, ma mère, j'ai donné ma démission pour rester près de vous.

—Merci, tu seras toujours là et ta présence me fera oublier celle que j'ai tant aimée et qui n'est plus...

—Oui, ma mère, je resterai près de vous ; mais ne seriez-vous pas heureuse si je vous donnais une seconde fille pour remplacer celle que vous avez perdue ?

—L'as tu choisie déjà ?

—Oui, ma mère.

—Est-elle digne de toi ?

—Oh ! oui, J'ai craint longtemps de n'être pas digne d'elle.

—C'est bien, mon fils, tu peux me l'amener, je la bénirai, comme je te bénis.

Ives se releva et alla prendre Marguerite par la main, puis tous deux ensemble ils vinrent s'agenouiller devant Mme de Piélan. Marguerite était pâle et tremblante, elle se demandait comment la comtesse accueillerait le choix de son fils. Sa crainte ne fut pas de longue durée.

—C'est cette enfant que tu as choisie ?

—Oui, ma mère, parce que je l'ai crue digne de vous.

—Tu sais qu'elle est pauvre ?

—Je sais qu'elle est riche des dons du cœur et de l'âme.

—Ives, tu as bien fait, je l'ai vue à l'épreuve : c'est un ange. Marguerite viens embrasser ta mère.

La pauvre enfant se jeta en sanglotant au cou de la comtesse.

—Maintenant, mes enfants, reprit la mère, je vous bénis et je remercie Dieu ; parce que je suis certaine que vous serez heureux.

Pendant qu'à l'hôtel de la rue Vanneau, on préparait tout pour le prochain mariage Charles, de son côté, poursuivait ses études et ses recherche pour le procès qu'il était chargé de soutenir.

Le jour vint enfin où la cause fut appelée, M de Noirs tôte avait choisi pour avocat une des célébrités de Paris. Celui-ci avait souri en apprenant qu'il aurait pour adversaire un jeune debutant. C'était pour lui un triomphe assuré, mais trop facile ; il eût preféré une victoire plus disputée.

A Suivre